

Le Tunisien

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTÉRÊTS INDIGÈNES

ÉDITION FRANÇAISE

ADMINISTRATION & RÉDACTION :
27, boulevard Bab-Menara - TUNIS
Téléphone 5.33

Directeur politique : ALI BACH-HAMBA

ABONNEMENTS : un an, 8 francs.
PUBLICITÉ : on traite à forfait.

Autour d'une Réforme

Parlant, il y a huit jours, des modifications apportées par le décret du 27 avril dernier au statut de la Conférence Consultative, nous disions qu'on ne saurait encore préjuger des résultats de cette réforme. Envisageant aujourd'hui le cas, nullement improbable, où, à l'usage, l'instrument se révélerait encore défectueux, nous poserons en principe — d'accord en cela avec la portion éclairée de nos compatriotes — qu'il faudrait d'ores et déjà se préoccuper d'un nouveau mode de désignation des délégués indigènes.

Sans doute, on ne saurait songer à introduire, du jour au lendemain, en Tunisie le suffrage universel... avec ou sans représentation proportionnelle. Encore pourrait-on instituer une sorte de suffrage restreint, basé non sur la fortune, mais sur les capacités d'un ordre déterminé. Pourraient, par exemple, être électeurs, tous ceux qui ont reçu, soit en arabe, soit en français, une certaine instruction. Et le nombre est déjà assez considérable des indigènes qui, ayant passé par le koultab, savent lire et écrire en arabe.

Les indigènes lettrés de chacun des trente-deux caïdats éliraient au premier degré deux ou trois délégués. On aurait ainsi soit une soixantaine, soit une centaine de notables qui éliraient parmi eux les membres de la Conférence.

Choisie de cette façon, la délégation indigène serait bien la représentation de l'élément autochtone. Elle pourrait, par conséquent, prendre l'entière responsabilité de ses actes, et serait, beaucoup plus que des délégués nommés par l'Administration, qualifiée pour voter des impôts qui doivent être supportés par la population tout entière.

Puisqu'on a voulu, en créant un Conseil supérieur de Gouvernement et en faisant délibérer séparément les Français et les indigènes, adapter à la Tunisie les institutions représentatives de la Colonie voisine, pourquoi ne lui emprunterait-on pas aussi son système électoral... en l'améliorant toutefois, car il est loin d'être très libéral. Et comment hésiterait-on à donner le droit de suffrage à une population qui, bien avant l'occupation, avait l'habitude d'élire ses cheikhs, voire, dans la capitale, ses conseillers municipaux?

Le libéralisme bien connu de M. Alapetite nous est un sûr garant qu'il ne refusera pas de mettre cette question à l'étude. Et nous avons la conviction qu'avec le concours du nouveau secrétaire général, l'honorable M. Blanc, il saura lui trouver une solution pratique.

Encore serait-il nécessaire que les élus du deuxième degré sachent le français. Sinon, comment s'entendraient-ils avec les chefs de service, comment pourraient-ils faire des rapports sur les budgets ou sur les différentes questions soumises à leur examen?

Aussi bien conviendrait-il, en attendant que les séances de la Conférence soient rendues publiques, qu'il soit fait des comptes rendus officiels des débats de la section indigène et qu'ils reçoivent la même publicité que ceux de la section

française. Cette publicité est absolument nécessaire, aussi bien au point de vue des indigènes eux-mêmes qu'à celui de l'opinion métropolitaine, qui suit avec un intérêt croissant tout ce qui se passe en Tunisie. Nos compatriotes doivent s'attacher à resserrer de plus en plus les liens qui les unissent à la France et à ses habitants. Il leur faut réagir par tous les moyens en leur pouvoir contre les entreprises de ceux qui cherchent à les disqualifier en les représentant comme des êtres inférieurs, réfractaires à tout progrès et incapables d'évoluer!

Les journaux viennent de publier une note aux termes de laquelle notre collègue M. Fitoussi demande que la délégation israélite soit portée de un à cinq membres.

Nous admettons parfaitement que les israélites n'aient pas assez d'un représentant. Encore y a-t-il de leur part quelque présomption à réclamer le tiers des sièges dans la section indigène.

Si l'on souscrivait à leur demande, il faudrait, en toute équité, augmenter dans la même proportion la délégation indigène.

Le décret du 27 avril continue à faire couler des flots d'encre. On parle même de la démission des membres français de la Conférence.

Voilà où nous ne comprenons plus du tout!

Quand fut promulgué le décret du 2 février 1907 qui admettait les indigènes à la Conférence Consultative, ces messieurs ont jeté les hauts cris et déjà parlaient de démissionner. Ils sont même allés à Paris renouveler leur protestation auprès du Ministre des Affaires étrangères.

Aujourd'hui on nous sépare et, au lieu de se réjouir, ils protestent encore et menacent de s'en aller en faisant claquer les portes... Décidément, il y a des gens bien difficiles à contenter!

Espérons que bientôt tout le monde se calmera et qu'on finira par suivre les conseils que M. Lecore-Carpentier prodigue à ses compatriotes.

Avec sa logique habituelle, notre honorable confrère a posé la question sur son véritable terrain. Quand on a lu son article, on demeure convaincu que le décret du 27 avril marque une nouvelle étape dans la voie du progrès.

Sans doute d'aucuns vont-ils se demander comment ils devront s'y prendre pour faire admettre par leurs électeurs des centimes additionnels... Mais, enfin, aurait-on par hasard l'intention de réclamer indéfiniment des routes, des chemins de fer, des augmentations de traitement pour les fonctionnaires?

Le budget de la Tunisie n'a pas l'élasticité qu'on suppose. Pour se refaire, nos finances ont besoin de quelques années de tranquillité. Aussi la réforme nouvelle est-elle venue à son heure!

A. ZAUCHE.

La mort du roi Edouard VII, qui vient de plonger dans le deuil le peuple anglais, a été bien douloureusement ressentie dans les milieux tunisiens éclairés, qui gardent pieusement le souvenir des efforts, suivis de succès, que fit dans différentes circonstances ce souverain constitutionnel pour améliorer la condition matérielle et morale des musulmans de l'Inde.

Aussi bien, la part que prit Edouard VII à la conclusion de l'entente cordiale qui est venue rehausser encore le prestige de la grande nation à laquelle les destinées de ce pays sont désormais attachées, est-elle, pour sa mémoire, un titre de plus à la reconnaissance de la population tunisienne, au nom de qui nous prions M. le Consul général d'Angleterre, ainsi que la Colonie britannique de Tunisie, d'agréer l'hommage de notre condoléance attristée.

BULLETIN

Bou-Arada, situé à 90 kilomètres de Tunis, dans le contrôle civil de Medjez-el-Bab, est une propriété de 4.700 hectares que le Domaine a achetée en 1907 et que la Direction de l'Agriculture a allouée peu de temps après pour la colonisation française. On y a créé, paraît-il, une vingtaine de lots de grande culture, vingt-deux lots de petite culture et un certain nombre de lots urbains.

M. H. Tridon, qui dernièrement a visité ce centre agricole, dit dans son journal, la Tunisie Française, qu'au point de vue de la sécurité la situation ne laisse rien à désirer. Les délits de pacage sont rares. Les colons n'ont qu'à se louer de l'attitude des autorités indigènes.

Mais ils se plaignent de manquer de main-d'œuvre, et cela parce que l'ancien propriétaire, M. Taine, quand il prit possession du domaine, jugea bon de refouler un millier d'indigènes qui y étaient établis.

Dans une excellente intention, la Direction de l'Agriculture, se conformant à un vœu du Comité consultatif de colonisation, avait constitué, dans le plan de lotissement, une réserve d'un millier d'hectares destinée à des familles indigènes. Or, par suite de circonstances que nous ignorons et que M. H. Tridon n'est pas, nous dit-il, en mesure de définir, ce millier d'hectares aurait été accaparé par trois ou quatre gros agriculteurs indigènes, qui le font cultiver par une centaine de khammès, lesquels ont, paraît-il, reçu défense formelle d'aller travailler chez les colons.

Ceux-ci estiment que la Direction de l'Agriculture a mal opéré. Elle aurait dû louer à raison d'un maximum de 10 hectares par famille indigène : elle eût ainsi évité l'accaparement. Comme elle loue sur le pied de 2 francs par hectare, il importe peu que ses locataires ne présentent pas une garantie financière de premier ordre. L'essentiel est qu'elle fixe des familles indigènes; et elle y parviendrait si, au lieu de louer ses terres pour une année, comme elle le fait actuellement, elle les louait pour trois ans : ayant trois ans devant lui, l'Arabe, dans beaucoup de cas, « défricherait ».

A notre avis, la mesure que préconisent les colons de Bou-Arada serait inefficace. Ce n'est pas, en effet, une location de trois ans qui pourrait inciter l'Arabe à défricher, car il sait mieux que personne que la récolte de trois années, fût-elle exceptionnellement abondante, ne saurait l'indemniser des frais de l'opération.

A Bou-Arada comme ailleurs, le fellah ne pourra réformer ses méthodes culturales aussi longtemps qu'il n'aura pas la possession assurée d'un lopin de

terre. Et voilà pourquoi nous ne cessons de demander que les terres qui, lors de l'aménagement des propriétés achetées par la Direction de l'Agriculture en vue de la colonisation, ont été mises en réserve pour les indigènes, leur soient dès à présent vendues, soit à encl, soit moyennant les facilités de paiement dont on fait bénéficier l'élément français.

Le dépouillement des scrutins des 24 avril et 8 mai nous a permis de constater qu'à l'exception de M. François Deloncle, tous les députés qui, au cours des précédentes législatures, ont été les plus valeureux champions de la politique d'association avec les indigènes, sont réélus, la plupart avec d'imposantes majorités.

A tous, et particulièrement à MM. Augagneur, Briand, Chaillé, Chaumié, Chautemps, Clémentel, Coehery, Deschanel, Hubert, Messimy, Millerand, Rozet, Sembat, Steeg et Viviani, le Tunisien adresse, au nom de ses compatriotes, de bien chaleureuses félicitations.

RÉFORMES TUNISIENNES

Du Temps, numéro du 4 mai 1910 :

Un décret beylical du 2 février 1907, pris à l'instigation du Gouvernement français, avait accordé à la Conférence Consultative le droit d'examiner le budget tunisien. Il lui avait adjoint en même temps seize membres indigènes. Il avait paru juste que la portion de la population qui fournit de beaucoup la plus forte partie des recettes fût représentée dans l'Assemblée chargée de donner son avis sur leur emploi. Et l'on pensait que les représentants des deux races, en délibérant ensemble, apprendraient à se connaître, à prendre conscience de ce qu'il y a de commun dans leurs intérêts et à collaborer au bien d'un pays qui est le leur à toutes les deux.

Mais le parti arabophile a rendu ces espérances vaines.

N'ayant pas réussi à faire écarter l'élément indigène de la Conférence Consultative, il s'est appliqué à la lui rendre insupportable. On se souvient de l'aspect qu'eut la dernière session, celle du mois de novembre 1909. Entraînée par lui, la Conférence se laissa aller à émettre, notamment sur la réforme de la medjba, sur la situation juridique des israélites et sur la justice indigène, des vœux qui ne pouvaient s'expliquer que par le parti pris d'être aussi désagréable que possible aux musulmans. L'hostilité systématique ne se manifesta pas seulement sur le fond des questions, mais encore dans la forme des discussions, où la courtoisie qu'on se doit entre membres d'une même assemblée était mise de côté. Un délégué français, M. Paul Lambert, qui avait eu le courage de résister au courant, résuma ainsi son impression dans le *Republicain* du 25 décembre : « Je siegeais cette année pour la première fois à la Conférence Consultative; je dois dire, en vérité, que parfois, pendant la discussion, j'ai été froissé de la façon dont certains collègues parlaient de la population indigène devant les représentants de cette population. On sentait que ces honorables collègues éprouvaient un malin plaisir à dire du mal des Arabes, à les tourner en ridicule, à faire rire les délégués français aux dépens des délégués indigènes. Franchement, on éprouvait un véritable malaise en entendant certaines attaques globales et, par conséquent, nullement justifiées. » Les délégués indigènes durent, entre autres choses, subir de longues dissertations dans lesquelles on leur expliquait froidement

qu'ils appartenaient à une race inférieure. On en épargna la traduction à ceux qui ignoraient notre langue; mais, sur trois qui savaient le français, deux quittèrent la salle des séances pour ne pas en entendre davantage.

L'essai tenté par le décret de 1907 n'a donc pas réussi. Avant la séparation de la Chambre des Députés, la Commission du budget en avait pris acte. Et elle avait appelé l'attention du Gouvernement français sur la nécessité d'empêcher la Conférence Consultative de devenir un foyer d'agitations stériles et un instrument de discorde entre les races. C'est à cette préoccupation qui s'était fait jour au Parlement que répond le nouveau décret beylical dont une dépêche de Tunis nous a transmis la substance. Les réformes qu'il apporte au fonctionnement de la Conférence ont pour objet de corriger les inconvénients que l'expérience de ces trois dernières années a révélés.

Bien loin d'amener une amélioration des rapports entre colons et indigènes, la délibération en commun, par suite du ton adopté par le parti arabophile, a tendu au contraire à les envenimer. Pour éviter les froissements, les deux sections discuteront séparément à l'avenir.

Si la section colons continuait à se laisser dominer par ce parti, le Gouvernement français pourrait être amené à désapprouver assez souvent ses vœux, comme il a été obligé de le faire dans la question de la medjba. Il ne serait pas bon que la Métropole fût ainsi en conflit ouvert avec sa Colonie. C'est pourquoi il a paru indispensable qu'il y eût sur place un pouvoir jouant le rôle d'arbitre entre la section colons et la section indigène. Le Conseil supérieur que crée le nouveau décret jouera ce rôle. L'intérêt national y prédominera toujours, puisque douze de ses membres sur dix-sept sont Français. Et, d'autre part, les indigènes pourront toujours s'y faire écouter puisque, comme dans l'ancien Conseil supérieur de l'Algérie, les chefs de Service, représentant les intentions de la Métropole, y seront en majorité.

Enfin, dans un but de surenchère électorale, le parti arabophile avait adopté un programme très simple qu'on peut résumer ainsi : aux indigènes les charges; aux colons les faveurs du budget. Dans un pareil système, le penchant aux dépenses n'avait pas son frein normal, qui est la crainte de l'augmentation des impôts. Cela ne sera plus possible. Désormais, quand une des sections de la Conférence proposera de nouvelles dépenses, elle devra, pour y faire face, voter en même temps des centimes additionnels portant sur les cotes des contribuables qu'elle représente.

S'il est vrai qu'il ne peut y avoir dans nos colonies de sécurité durable pour notre domination et de tranquillité définitive pour les habitants que dans un régime de justice, on remarquera avec quel souci d'être équitable envers les différents éléments de la population ces réformes sont conçues. C'est un bonheur pour la Tunisie que, dans la période de croissance où elle se trouve et qui demande un réajustage de ses institutions, elle dépende d'un ministre des Affaires étrangères qui l'a administrée pendant cinq ans. On sent dans ces amendements à la Conférence Consultative un esprit aussi ingénieux qu'informé. Ce n'est pas seulement en Tunisie que nous avons à résoudre le problème difficile qui consiste à donner aux colons une représentation et à empêcher celle-ci de devenir oppressive. Il semble que si le mécanisme si soigneusement équilibré qu'on in-

augure en Tunisie parvient à y établir le calme dans les esprits, il fournira un modèle de Constitution qui sera bon à imiter dans d'autres parties de notre empire colonial.

A l'Université Arabe

Nous avons dit, dans notre avant-dernier numéro, que huit étudiants avaient été arrêtés au cours de la grève des élèves de la Grande Mosquée : cinq au début et trois lors de la manifestation organisée par eux, sur le passage du souverain, rue de Rome. Leurs camarades avaient décidé de leur offrir, dès qu'ils auraient été relaxés, un objet en souvenir de leur captivité de quelques jours. En conséquence, vendredi dernier, ils conviaient toute la jeunesse tunisienne — celle des écoles françaises et celle de la Grande Mosquée — à venir prendre le thé sur le vaste terrain que possède, boulevard Bab-Benat, le collège Sadiki et que l'Administration de cet établissement avait mis gracieusement à leur disposition.

A quatre heures de l'après-midi, plus de deux mille personnes se trouvaient ainsi réunies sur le terre-plein décoré d'oriflammes aux couleurs beylicales, et au fond duquel on avait édifié une estrade que, par une attention délicate, on avait pavoisée aux couleurs françaises.

La séance est ouverte par le président du Comité de l'Union des Etudiants de la Grande Mosquée, M. le cheikh Ibrahim Ben Chaban, qui lit un discours que l'assistance salue de vigoureux applaudissements. M. Ben Chaban remercie d'abord, en termes éloquentes, le Gouvernement pour la bienveillance dont il a fait preuve dans l'examen des revendications des étudiants, et exprime ensuite leur reconnaissance pour tous ceux qui leur prêtèrent leur concours, particulièrement le parti de la Jeunesse Tunisienne et son organe, *Le Tunisien*, qui s'est employé si activement à faire prévaloir leur cause. M. Ben Chaban remet alors à chacun des cinq étudiants qui avaient été, à la suite de poursuites vexatoires, mis en état d'arrestation, des serviettes brodées de soie et renfermant chacune le chef-d'œuvre de l'écrivain arabe A. El Kéouakibi : *les Caractères de l'Absolutisme*. Les trois autres reçoivent chacun un exemplaire dudit ouvrage.

Plusieurs étudiants, dont M. Mohamed Chouicha, se succèdent à la tribune, et tous, tour à tour, assurent les Jeunes Tunisiens de leur gratitude et de leur dévouement. M. Mohamed Chouicha, dont le discours est à plusieurs reprises interrompu par des applaudissements, fait un tableau saisissant de l'état des études à la vieille Université arabe, et dénonce en termes énergiques l'insuffisance des programmes. Parle ensuite des professeurs et des commissions d'examens, il fait la critique des mœurs aujourd'hui en honneur à la Grande Mosquée et réprovoque le favoritisme qui y sévit sur une vaste échelle.

M. Abdeljelil Zaouche prend ensuite la parole et, dans une éloquente péroraison, affirme la nécessité de l'introduction des sciences modernes dans les programmes de la Grande Mosquée, faisant ressortir qu'un peuple qui veut vivre ne saurait se contenter de grammaire, de littérature, de jurisprudence et de théologie.

M. Abderrazak Ghattas, qui le remplace à la tribune, dit que la légende tentant à représenter les étudiants de la Grande Mosquée comme intellectuellement inférieurs à leurs camarades des écoles gouvernementales est absolument fautive, et qu'il a personnellement acquis la conviction, durant les sept années qu'il a passées à la Khaldounia comme professeur de sciences, qu'ils ont des dispositions remarquables pour l'étude des sciences modernes.

M. Ghattas termine en adjurant les élèves de la Grande Mosquée — qui viennent à Tunis de tous les coins de la Régence — de faire, quand ils seront rentrés chez eux, tout ce qui sera en leur pouvoir pour détruire les préjugés et les

fausses croyances qui retardent si fâcheusement l'évolution de leurs compatriotes moins éclairés.

Notre collaborateur M. S. Zmerli, prenant ensuite la parole, déclare qu'il ne saurait plus désormais y avoir de mésintelligence entre la jeunesse des écoles et celle de l'Université de la Grande Mosquée, l'une et l'autre s'étant rendu compte qu'elles avaient subi l'influence de certains pêcheurs en eau trouble qui auraient voulu maintenir en état de perpétuel conflit les deux éléments intelligents du pays. S'étant aujourd'hui ressaisies, les deux jeunesse ont tenu à profiter de l'occasion qui leur était offerte par la grève des étudiants de la Grande Mosquée pour resserrer les liens de solidarité et de mutuelle sympathie qui les unissaient déjà, et affirmer solennellement leur parfaite entente. Fils d'un même pays, parlant la même langue et poursuivant le même idéal, nous devons, conclut-il, marcher toujours la main dans la main.

Enfin, la parole échoit au rédacteur de notre édition arabe, le cheikh Eltéalibi — représentant notre directeur, M. Ali Bach-Hamba, absent de Tunis — qui, en termes émus, remercie les étudiants de la sympathie qu'ils ont témoignée à notre journal, et les assure qu'ils trouveront toujours, en notre directeur et en ses amis, des défenseurs énergiques de leurs légitimes revendications.

Parlant ensuite de l'enseignement des sciences purement musulmanes à l'Université de la Grande Mosquée, il critique vivement le conservatisme outrancier de certains professeurs, trop attachés aux vieilles traditions scolaires, et déplore l'absence de cours de philosophie, d'interprétation des textes sacrés, de métaphysique, etc., au sein de cette importante Université.

L'Islam, dit le cheikh, est une religion de progrès et de lumière, qui a toujours encouragé l'étude des sciences exactes, témoin les progrès accomplis, dans ce domaine, par les Arabes au moyen âge et même au début de la Renaissance.

La fête se termine par un hymne, chanté en chœur par les étudiants, qui ensuite se retirent et regagnent, dans le plus grand calme, leurs médersas respectives.

ÉCHOS

Nos hôtes

Notre ami M. Paul Bourdarie, directeur de la *Revue Indigène* et membre de la Commission interministérielle de protection et d'éducation des races indigènes, s'est embarqué mardi dernier à Bizerte, rentrant en France.

Nous avons reçu la visite de M. Mirante, chef du Service de l'interprétation au Cabinet du Gouverneur général de l'Algérie, venu à Tunis en mission officielle.

Le Tunisien lui souhaite une cordiale bienvenue.

Rectification

M. le docteur Paul Bruzon, qui poursuit dans le Sud son voyage d'étude, nous prie de faire connaître que c'est à tort que plusieurs journaux de Tunis — et sans doute aussi *le Tunisien* — lui attribuent la qualité de président de la « Société des Gens de Lettres ».

C'est l'« Union de Littérature et d'Art » que préside notre ami.

Victime du devoir

Jeudi dernier ont été célébrées, à Sfax, les obsèques de M. le docteur J.-L. Lhomer, médecin-chef de l'hôpital militaire de cette ville, mort victime du dévouement apporté par lui dans les soins donnés à un soldat indigène atteint du typhus.

La mort du docteur Lhomer a causé une douloureuse émotion dans la population indigène, qui s'est rendue nombreuse aux funérailles.

Au nom de nos compatriotes, nous prions la famille de cet homme de cœur, ainsi que le Corps de Santé de la Division d'Occupation de Tunisie, d'agréer nos bien respectueuses et bien sincères condoléances.

La promotion violette

A l'occasion du Concours agricole de Sousse, M. Bonfond, président du tribunal de première instance de cette ville, et M^e Kraft, avocat-défenseur, ont été nommés officiers de l'Instruction publique.

Nous les prions d'agréer nos bien sincères félicitations.

Décès

Nous avons appris avec beaucoup de peine la mort, survenue il y a quelques jours, du jeune fils de notre ami M^e Hassouna Ayachi, avocat au barreau de Sousse. Nous le prions d'agréer, en cette pénible circonstance, l'expression de nos sentiments de sincère condoléance.

Mariage

Notre ami M. Salah bel Ajouza, avocat au barreau de Sousse, nous fait part de son mariage avec M^{lle} Coulon, qui a eu lieu, la semaine dernière, à Tunis, par devant notaire, dans la plus stricte intimité.

Nous prions les jeunes époux d'agréer nos cordiales félicitations.

Distinctions méritées

Ceux qui ont visité le dernier Concours de Sousse ont pu admirer le Pavillon d'Horticulture, décoré avec un luxe et un goût difficiles à surpasser.

L'un des principaux organisateurs de ce Pavillon fut notre compatriote Mohamed ben Liman el Mestiri, jardiner-chef de la Ville de Sousse.

L'exposition de M. El Mestiri était vraiment hors de pair. On y remarquait notamment un panneau figurant les armes de la Ville en fleurs naturelles.

M. Mohamed el Mestiri est un horticulteur émérite. Il avait débuté en 1881 comme jardinier au génie militaire; il entra comme chef de culture à la Société du Sahel Tunisien et fut nommé en 1892 jardinier municipal de Sousse. C'est à lui que revient en grande partie le mérite de la création des beaux jardins et squares qui donnent à la ville de Sousse un aspect si coquet.

Passionné pour son métier et désireux de s'y perfectionner, M. Mohamed el Mestiri n'hésita pas à se rendre deux fois en France pendant les Expositions de 1899 et 1900.

M. Mestiri a reçu la juste récompense de ses mérites. La Société d'Horticulture de Tunis, sur l'avis d'une commission composée de MM. le capitaine Lefront, Giraud et Guillochon, lui a décerné une médaille d'or. M. Gallini, président de la Municipalité, qui assistait à la remise de cette médaille, a prononcé un petit discours faisant ressortir l'estime en laquelle la Ville de Sousse tient son fidèle et compétent chef jardinier.

M. Mestiri a reçu en outre trois médailles d'argent, une médaille de bronze et un tableau d'honneur pour sa brillante collaboration à l'organisation générale du Concours. Enfin, un télégramme nous apprend, aujourd'hui, qu'il vient d'être fait chevalier du Mérite agricole.

Nous adressons à M. Mohamed el Mestiri de bien sincères félicitations.

A Mahdia

Le samedi 30 avril a eu lieu, à Mahdia, sous la présidence de M. Dumas, contrôleur civil, le banquet d'inauguration de la Société de Bienfaisance fondée récemment dans cette ville.

Y assistaient plusieurs de nos compatriotes, dont M. le caïd de Mahdia, M. Romdan ben Romdan, industriel, et M. M'hamed Mabrouk, membre de la Conférence Consultative.

Différents discours, très applaudis, ont été prononcés : par M. Marini, président de la Société; M. le contrôleur civil, M. Mabrouk et M. Ben Romdan. Les uns et les autres ont chaleureusement félicité les promoteurs de cette intéressante association, qui, dès le premier jour, a tenu à s'assurer le concours de la population indigène.

Au Conseil municipal

M. Mohamed Fourati, négociant, vient d'être nommé conseiller municipal de Tunis, en remplacement de M. Sadok Menakebi, décédé récemment.

Nos sincères félicitations.

A l'Exposition de Bruxelles

Nombreux sont, paraît-il, les Tunisiens qui, à l'exemple de notre ami M. Ahmed Djamal, ont envoyé les produits de leurs industries à l'Exposition internationale de Bruxelles, qui s'annonce très brillante.

M. Djamal a retenu un vaste emplacement au pavillon Ottoman, l'un des plus somptueux de l'Exposition.

Nous ne doutons pas que nos produits ne soient favorablement appréciés par les nombreux visiteurs.

Ce qui se passe... ailleurs qu'en Tunisie

Dédié à M. de Carnières :

HAZEBROUCK. — Depuis quelque temps, des bandes de malfaiteurs terrorisent la région.

Il y a un mois une fermière a été assassinée chez elle, un dimanche matin, tandis que son mari et son fils étaient à la messe; les auteurs de ce crime sont restés introuvables.

Il y a quelques jours, un incendie criminel se déclarait à Milan, dans une ferme dont les habitants n'ont eu que le temps de se sauver.

Dans la nuit de lundi, enfin, trois individus pénétraient dans la ferme de M^{me} Woestelandt, se ruaient sur la fermière, la ligotèrent, la bâillonnaient, et lui demandaient l'argent provenant de la vente de quatre vaches effectuée il y a huit jours.

Cette dernière, ne pouvant donner cet argent, qu'elle venait de placer à la Caisse d'épargne, a été rouée de coups; les bandits ont fouillé la maison, ont pris une somme de 50 francs et se sont enfuis.

(*La Dépêche Tunisienne*, n° du 5 mai 1910.)

La Semaine Orientale

La question de l'emprunt persan reste toujours en suspens, en raison de l'hostilité que rencontre, dans les milieux nationalistes, l'idée de recourir, pour sa conclusion, à la finance étrangère. Les Persans sont en effet convaincus que si l'emprunt était conclu aux conditions proposées par l'Angleterre et la Russie, c'en serait fait de l'indépendance de leur pays. La prolongation de l'occupation russe et l'intervention presque continuelle de la diplomatie moscovite dans les affaires persanes ont, à juste titre, éveillé dans l'esprit des dirigeants de l'empire d'Iran et du peuple même une assez vive inquiétude.

Quoique le cabinet de Saint-Petersbourg ait, à plusieurs reprises, assuré le gouvernement du Chah de ses intentions désintéressées et amicales, celui-ci n'en garde pas moins une certaine réserve, persuadé que les paroles ne concordent pas toujours avec les actes et qu'il est parfois avantageux d'accueillir avec quelque scepticisme des déclarations de cette nature.

Certes, la situation intérieure de la Perse laisse actuellement à désirer, et il est probable qu'il en sera ainsi longtemps encore. Mais à qui la faute... ? Les Persans sont-ils seuls responsables de l'anarchie où est tombé leur malheureux pays ?

Si donc la Russie désire sincèrement, ainsi qu'elle le proclame à tout propos, le relèvement économique et politique de la Perse, elle doit éliminer tout d'abord une des causes de l'agitation persane : l'occupation étrangère, en rappelant ses contingents de l'Azubéidjan... Mais ce geste — par quoi elle pourrait rassurer tout à la fois de peuple iranien et les chancelleries européennes — le fera-t-elle ?

L'insurrection albanaise s'apaise peu à peu, après avoir revêtu, ces derniers jours, un caractère d'inquiétante gravité. La prompt intervention de l'armée ottomane, que commande un chef expérimenté, le général Chevet Darghouth Pacha, et les échecs successifs qu'elle a infligés aux rebelles, ont produit sur ces populations bataillonnées une impression salutaire. L'ordre sans doute n'est pas encore rétabli partout, mais il semble que ce ne soit plus qu'une question de jours. Si les chefs des insurgés, se rendant enfin compte de leur impuissance, finissent par céder au gouvernement constitutionnel, il est plus que probable que les opérations militaires prendront fin à bref délai.

Les autorités ottomanes savent de reste que cette insurrection a été fomentée par des réactionnaires avérés et que la population albanaise elle-même a eu le seul tort d'obéir à une poignée de meneurs. La répression que le gouvernement ottoman mène si vigoureusement était nécessaire. User de mansuétude envers d'incorrigibles agitateurs eût été un acte de faiblesse qui, tôt ou tard, aurait été exploité par eux contre le nouveau régime. Pour mettre fin une fois pour toutes aux troubles qui périodiquement boule-

versent l'Albanie, il fallait à tout prix mettre ces gens dans l'impossibilité de nuire. C'est ce qu'on admirablement compris les gouvernements jeunes-turcs. L'énergie qu'ils déploient en l'occurrence ne pourra que rehausser aux yeux des différentes populations de l'Empire le prestige du régime constitutionnel.

REVUE DE LA PRESSE

De M. A. Ravelet, dans *l'Avenir*, à propos d'un procès récent :

Il faut se dire qu'en toute créature quelle qu'elle soit, fût-ce la pire, il se trouve un fond de bonté que peut-être des événements indépendants d'elle-même ont jeté hors des voies du bien. Et si certains crimes nous paraissent monstrueux et le sont en effet, il faut, tout en condamnant sévèrement le mal, garder un fond de commisération pour le fauteur.

Ces réflexions me venaient à l'esprit en lisant, dans un quotidien de Tunis, la condamnation, par les tribunaux, d'un indigène de vingt-quatre ans, pour le crime commis sur une fillette d'Hammanet.

Le jeune journaliste, auteur de cet article, lançait, à ce sujet, des appels enflammés à la vengeance.

Il ajoutait même, d'une manière assez bizarre, que le mal n'avait pas été plus loin, parce qu'une providence veillait sur la candeur de cette enfant. Une providence ! Laquelle ? Celle de Jupiter Olympien, de Vichnou, ou d'Anubis à la tête de chien ?

Je pensais que, dans cette cause comme en tant de semblables, la foule était accourue pour se repaître et de la victime et du coupable, et se meubler l'imagination des péripéties diverses de cette vilaine chose.

J'en avais la preuve dans le récit imagé et brayant l'honnêteté d'un autre quotidien qui, pour intéresser ses lecteurs, leur faisait passer, par petites phrases imagées et précises comme des tableaux de cinématographe, les différentes phases du drame.

Il me semblait que cette foule, ces lecteurs, ces écrivains avaient pris une part si petite qu'elle fût à l'œuvre du coupable. L'un cherchait un plaisir dans l'acte et les autres lui empruntaient son action, sa personne et celle de sa victime pour se donner pareille curiosité malsaine.

Il serait donc bon, après cela, et puisqu'il est bien et dûment constaté que la machine humaine, vicieuse, prend plaisir à de pareilles affaires, de ne pas jeter des cris de scandale sur le coupable et, tout en exigeant une sévère condamnation, estimer que, la bête étant partout semblable, le pharisaïsme est une marchandise déplacée qui moins là que partout ailleurs a le droit de se montrer.

Il est encore moins juste de jeter dans ce cas l'anathème sur une race entière.

Certes, je ne suis pas suspect d'une sympathie exagérée pour les Arabes, mais je ne trouve pas bien ces appels à la haine pour les crimes — je l'ai déjà dit en une pareille occasion — que l'on voit aussi bien en France et ailleurs et qui ne sont pas spéciaux à la Tunisie.

Croyez-vous que le jeune homme, ouvrier, étudiant ou employé quelconque, qui débâche une jeune fille en lui promettant le mariage et la délaisse ensuite entre la misère et le désespoir, soit beaucoup plus propre que cet Arabe ?

— Il n'use pas de violence, dites-vous ?

— Non, mais parce qu'il la trompe; il l'endort par ses promesses, comme un autre l'endormirait par un narcotique quelconque.

Et c'est toujours une violence, car la violence est ce qui va contre la volonté, et si ces jeunes filles savaient l'abandon qui suivra leur faute, elles repousseraient leur séducteur.

Pourtant, on trouve ces choses-là couramment, et on les trouve drôles, voire excellentes, et l'on s'en vante, on s'en glorifie. S'il y avait un peu plus de justice dans le monde, les uns comme les autres devraient suivre la même procédure et aboutir à la même condamnation.

— Mais l'âge, direz-vous encore. Dix ou douze ans !

— Vous me la baillez belle, surtout dans les pays comme celui-ci, et ne serait le respect que j'ai pour mes lecteurs, je leur servirais quelques histoires édifiantes qui les fixeraient vite à ce sujet.

Que l'on poursuive les fautes de ce genre avec une implacable sévérité. C'est bien. Que la partie supérieure de nous-mêmes s'insurge contre la partie inférieure dont l'entraînement est déplorable et terrible, c'est parfait; mais que nos jugements gardent la juste mesure, et ne regardons pas en bêtes fauves des gens auxquels l'éducation, la vérité, l'instruction ont manqué.

Et puis, vous verrez, avec la jeunesse sans principes qu'on nous prépare, ce qui se passera dans dix à vingt ans, si l'on n'y met pas bon ordre !

N'en aura pas besoin d'aller en Tunisie, je vous assure.

L'ORIENTALISME

dans la Littérature française

Conférence donnée, le 30 avril 1910, au local de l'Association des Anciens Elèves du Collège Sadiki, par M. le docteur Paul Bruzon, président de l'Union de Littérature et d'Art.

MESSEURS,

Permettez-moi d'abord d'évoquer le souvenir d'un soir comme celui-ci. Dans cette même salle, voilà jour pour jour presque un an, j'eus le plaisir de parler pour la première fois devant vous. Je n'ai pas oublié votre aimable accueil. Il fut de ceux qui créent, entre des inconnus de la veille, une amitié certaine, plus qu'une amitié, presque une parenté d'âmes.

A cause de cela ma joie est grande aujourd'hui. Elle est grande et elle est émue. C'est celle qu'on éprouve quand, après une longue séparation, on retrouve ses frères. Cette impression familiale m'inspire elle-même le sujet de notre causerie. Il m'est agréable en effet de vous parler des tendances littéraires qui peuvent contribuer à resserrer entre nos deux races des liens de solidarité et d'affection. Voir poindre un jour l'aurore d'une entente définitive, d'une alliance totale entre la France et le monde musulman, cette idée, vous le savez, m'est chère. Elle est aussi l'une des idées auxquelles je crois fermement. J'y crois, parce que la justice et la vérité gisent en elle, parce qu'en elle repose et germe déjà la graine d'où sortira la floraison merveilleuse du futur, et parce que j'ai senti dans le rythme des cœurs qui battent sur cette terre le rythme des destinées inéluctables.

Pour qu'à l'heure écrite ces destinées s'accomplissent, une compréhension plus grande des caractères et des traditions me semble nécessaire. C'est à cause de cela que j'ai voulu ce soir étudier avec vous la tendance certaine, presque prophétique, qui de plus en plus oriente vers cette rive de la Méditerranée les recherches psychologiques de nos romanciers, l'inspiration de nos poètes, le rêve de tous ceux que tourmente chez nous la hantise du mystère.

Longtemps notre littérature ignora l'Orient. Même quand de longues luttes armaient nos aïeux, jadis, il semble que ces adversaires n'aient jamais cherché à approfondir quelles pensées faisaient briller les yeux sous la visière des casques ni quels sentiments agitaient les cœurs sous l'armure. Deux races se combattaient sans merci, et ces deux races pouvaient se méconnaître au point d'accréditer les légendes les plus puériles. Vous savez quelles idées confuses les poètes de nos chansons de gestes se faisaient des Arabes, de leur organisation sociale, de leur religion, de leur origine, de leurs désirs. Qui sait de quelles erreurs s'alimenta la haine mutuelle des Croisades. Godefroy de Bouillon, soyez-en sûrs, ne reconnaissait rien de la belle civilisation de Damas et de Bagdad. Pour lui, les cavaliers dont il voyait s'éployer les blancs manteaux autour de Jérusalem n'étaient que des barbares. Peut-être pensait-il, en poussant le siège de la ville, venger le meurtre de Roland. Des jongleurs avaient chanté devant lui, quand il était enfant, cette aventure chevaleresque et tragique. Son jeune cœur avait bondi dans sa poitrine. D'autres errants, les moines, avaient aussi psalmodié, dans la grande salle du château paternel, de longues complaintes où leur attendrissement pleurait sur les profanations vraies ou fausses que subissait alors un tombeau vénéré. Son cœur avait encore bondi. J'aime à croire que ces souvenirs ne furent point étrangers à sa vocation d'aventurier mystique et qu'il dut, dans la victoire, entendre autour de lui bourdonner l'essaim lointain des rimés.

Godefroy de Bouillon symbolise assez bien, dans la circonstance, tout notre moyen âge naïf et vaillant. Par la suite, les croisés eurent sans doute moins de désintéressement; beaucoup, il faut bien le reconnaître, ne furent que des aventuriers vulgaires avides de couronnes, avides de richesses, les frères aînés des conquérants dont la cupidité sanguinaire devait ruiner, plus tard, les vieux royaumes de l'Amérique. Là encore les poètes eurent leur part de responsabilité. N'avaient-ils point parlé en effet de trésors fabuleux, de palais pleins de perles, de jardins merveilleux dont l'or en poudresablait les allées à l'ombre d'arbres presque magiques qui distillaient des parfums rares dans les calices de leurs fleurs?

On les croyait sur parole. Quiconque n'avait comme unique fortune que son haume et sa bonne épée d'acier lourd ne dormait plus après avoir entendu leurs vers menteurs. Un pays existait donc où il suffisait d'être brave pour devenir riche? Les routes d'Orient s'encombraient d'étranges paladins et tout cela fumait trop souvent dans la rouge apothéose des incendies et des égorgements.

Tunis elle-même connut ces choses. Si Louis IX y fut amené par ses saintes hallucinations, la plupart de ses compagnons ne lui ressemblaient guère. A ce propos, je me souviens avoir vu, il y a quelques années, entre les mains d'un Djennibien, une vieille lame de glaive sur laquelle on pouvait encore lire, à travers la rouille, cette fière devise d'autrefois: « Dieu, mon roy, ma dame ». D'où venait cette arme? Quel armurier en avait forgé la pointe dans quelque boutique obscure, ou dans l'atelier voûté d'un château français? J'ai longuement contemplé ce débris d'une époque maintenant si lointaine qu'elle peut déjà s'entourer de l'aurore qui transforme en épopée les événements de l'histoire. J'étais presque ému et j'évoquais, dans un paysage de sable et de soleil, la vision d'un beau cavalier. Sur sa tunique de laine blanche, sur son bouclier, sur son casque, une croix rouge rayonnait presque. Il souriait du sour-

sénérité qui partout rend si noble le visage des saints. Depuis son ma dit d'où venait la plupart de ces reliques. Quand le roi fut mort, beaucoup de ceux que la peste avait épargnés préférèrent, au lieu de repasser la mer, rester dans ce pays. Quelques-uns y devinrent musulmans pour s'y refaire une vie nouvelle, d'autres y formèrent des espèces de grandes compagnies et s'enfoncèrent vers le Sud. Ils y vécurent de rapines, comme des routiers, comme des brigands. Leurs descendants vivaient encore de la sorte quand les Espagnols ravagèrent les côtes orientales de la Régence. Il paraît même que Don Pedro Navarro dut en faire brancher haut et court un certain nombre vers l'année 1510; car ces gens sans scrupule harcelaient indistinctement les Aragonnais et les Arabes. Leur électricité dans le pillage n'avait d'égal que leur indifférence religieuse. Quand on m'eut raconté cette anecdote, je me promis à l'avenir de m'attendrir moins facilement à la vue d'une vieille épée, qui risque fort de n'être point celle d'un chevalier, mais celle d'un coupeur de routes.

Le xvii^e siècle ignora l'Orient comme les siècles précédents l'avaient ignoré. En ce temps-là l'âme française avait assez à faire de se reconnaître elle-même. Rabelais et Montaigne en affirmaient l'incontestable génie. Ronsard et la Pléiade reconnaissaient avec émotion, dans la douceur et dans la beauté que nous léguait alors la Grèce antique exhumée de ses ruines, une filiation telle que nulle autre lumière ne pouvait encore les distraire de leur enthousiasme. Pourtant, dans Ronsard surtout, il semble parfois qu'un peu d'Orient déjà se révèle. C'est inconscient certes, mais l'inspiration de ce poète de la Touraine ressemble, en certaines strophes particulièrement riches, à l'inspiration des poètes de Mossoul, et quand il soupire d'amour au pied d'une inconnue, on croit entendre résonner l'écho lointain d'une langue plus douce et voir, sous les roses et sous les cyprès d'un jardin d'Ispahan, Abi Ouardi toucher de ses belles mains blanches les cordes de sa lyre.

Au xviii^e siècle, nous sommes, vous le savez, à l'apogée de toutes nos gloires. La France règne alors incontestablement non seulement par les armes, mais encore, ce qui est mieux, par la pensée. L'Europe entière a les yeux fixés sur nous, et quand Versailles s'élève, au milieu de ses bosquets et de ses pelouses, il semble que ce palais blanc soit, au centre nouveau du monde, le temple d'une Pallas rajeunie. Toutes les forces de la nation s'organisent avec méthode. Le roi est au centre, entouré de quelques ministres. Le cercle s'élargit: c'est la cour, puis la noblesse et l'armée. Il s'élargit encore: c'est la magistrature, la bourgeoisie, tous les rouages actifs de la nation. Au delà, le cercle se transforme en grandes ondes, mais en grandes ondes harmonieuses encore et dont aucune ne diverge, dont aucune ne s'insurge parce que la confiance et l'amour les lient; c'est le peuple avec toutes ses espérances, avec toutes ses fiertés et toutes ses certitudes. Une telle société, à elle seule, est un monde. Elle recommence pour un temps le miracle égyptien de Memphis, le miracle grec d'Athènes quand Périclès la symbolisait dans l'éclosion des statues et dans le sourire d'Aspasie, celui de la Rome d'Auguste, celui de la Florence des Médicis. C'est l'éternelle tradition des puissances humaines qui vient, pour une fois encore, de se choisir sur la terre un foyer nouveau.

Le temps n'était point venu, pour les écrivains et pour les poètes, de regarder ailleurs. Toute leur œuvre est donc alors un hymne à leur temps. Cette œuvre ne célèbre pas autre chose. Elle s'enferme volontairement dans les frontières de la raison déifiée. L'inspiration en est égale et forte, mais c'est une inspiration tout intérieure. L'âme humaine en est la muse unique, j'allais dire l'unique déesse. Corneille peut prêter à ses personnages la toge et le coturne; Cinna échappe à ce déguisement pour être un type d'humanité éternelle, et Rodrigue, sous sa défroque espagnole, a la grandeur presque surnaturelle d'un sentiment qui s'incarne. Avec Racine, l'entité se diminue peut-être. Elle remplace par de la grâce et par de la douceur la force un peu crue que l'autre paraissait ravir au destin. Pourtant, l'ambiance manque encore. A quelques-uns, Phèdre, Esther, Andromaque apparaissent comme de jeunes marquises. Pour d'autres, elles seront tout l'amour, tout le dévouement, toute la douleur. Personne jamais ne pourra reconnaître en elles l'âme d'une Grecque ou celle d'une Juive.

L'Orient, pour de tels hommes, devait encore garder son voile. Le *Bajazet* de Racine n'échappe pas à ce que nous venons de dire des autres œuvres: cette tragédie n'a de turc que le nom de ses personnages, et si nous nous intéressons au caractère de Roxane, c'est en oubliant qu'elle règne à Stamboul.

Au xviii^e siècle de cette époque n'a donc encore songé à l'Orient, c'est à peine s'il sert de cadre un peu vaudevillesque à Molière quand ce grand railleur bafoue, dans la scène des marionnettes, les toquades de M. Jourdain. Il n'y a là qu'une fantaisie drôle, celle d'une imagination vraiment prodigieuse, et j'imagine que notre auteur comique dut le premier rire aux lèvres quand il écrivit le dialogue de cette céleste comédie que vous connaissez tous pour en avoir vu vous-mêmes.

Au xviii^e siècle, la société française perd un peu de sa certitude. La foi qu'elle avait précédemment en elle-même diminue. La morale est moins rigide aussi. La Régence amollit les cœurs et détend l'attitude un peu hantée des visages. Or, vers ce temps-là, la question d'Orient préoccupait déjà les diplomates. Répercussion immédiate sur la littérature. Voltaire écrit *Zaire* et *Mahomet*, mais, comme dans *Bajazet*, en réalité les noms et les coutumes ne

sont ici que des pseudonymes et des déguisements. *Zaire* et *Mahomet* sont avant tout des tragédies philosophiques. On y chercherait en vain la moindre couleur locale. L'Islam n'y révèle aucun de ses mystères. On peut dire la même chose des contes que Voltaire et quelques autres empruntent aux traditions orientales. Le schéma de ces contes avait été apporté par quelques voyageurs, d'autres appartenant déjà au *fok-love*. Ils tentèrent les moralistes; seulement, les moralistes les adaptèrent si bien à l'esprit du temps qu'on aurait peine à reconnaître leur origine sans quelques rares et pâles indices.

Pourtant, un frisson nouveau faisait alors palpiter dans la littérature l'aile d'une muse jusqu'alors inconnue. Rousseau regardait avec amour l'ombre d'un chêne sur l'eau claire qui coule aux ravins des Alpes. Il écoutait avec attendrissement la chanson des feuillages et celle des cigales dans l'herbe des prairies. La nature se révélait enfin à des âmes plus tendres. L'homme n'était plus seul en face de sa raison. Il s'isolait moins volontiers dans les théâtres par trop abstraites de la logique. Il prêtait à la pulsation des cœurs une oreille moins complaisante. Toutes les effluves du printemps commençaient à susciter ses émois. Il comprenait la vie des sèves qui montent, la poésie des bourgeons qui s'ouvrent, tout ce que contient de muettes promesses la neige ébaumée des fleurs, les douleurs et les espérances que la brise psalmodie sur la harpe immense des forêts. Fils d'une Grecque, André Chénier retrouvait en lui-même la flûte de Théocrite et la lyre de Pindare. Ses vers assouplis réveillaient enfin les véritables échos du Parnasse, et dans la sonorité des rimes qu'il écoute et qu'il traduit semble se répercuter jusqu'à nous le heurt harmonieux des rames qui, jadis, étaient là-bas, quand les galères athéniennes entraient au port, comme la voix même des sirènes dans l'eau si pure des beaux golfes.

Les temps sont venus. L'âme française va pouvoir se mettre à aimer l'Orient. Il semble que pour cela tout conspire alors avec le destin. Les liens qui attachent encore cette âme à ses vieilles formules un peu surannées vont se briser brusquement. C'est la Révolution et c'est l'Empire. Une tourmente et une grande aube de gloire. Du sang et des triomphes, tout ce qui peut conduire un peuple vers des routes nouvelles.

Au lendemain des Cent-Jours, la France devait en effet se réveiller transformée. Son rêve s'est agrandi. Elle a failli mourir. Sa joie d'être encore débordée alors ses frontières. Sa pensée peut planer dans un vol certain, et quand elle se suspend comme un aigle sur ses ailes, comme celui d'un aigle son regard éboui contemple pour la première fois des horizons plus vastes.

Chateaubriand vient de lui révéler deux nouveaux champs d'études littéraires: le temps et l'espace. De ces deux Eldorados, les romantiques deviennent les pionniers.

Dans le temps ce fut le moyen âge qu'ils découvrirent; dans l'espace ce fut l'Orient.

L'enthousiasme qui les porta vers ce pays est logique. En effet, là il y avait des contrastes et du mystère, là les hommes obéissaient à des traditions différentes, subissaient un climat plus tiède, rêvaient un rêve plus ardent. Là, la vie plus simple était cristallisée depuis des siècles dans des formes étonnamment appropriées aux instincts humains, aux désirs humains, aux origines humaines, aux destinées humaines peut-être.

Presque prophétique, la voix des poètes proclama la beauté incontestable de la civilisation orientale. On aime les mosquées de Cordoue, les alambra de Grenade. On crut délirer d'amour dans les parfums du Généralife. On vit dans le Bosphore se refléter des visages de sultanes. On vanta la sagesse de vos philosophes, la magnificence de vos princes, l'art de vos potiers, de vos enlumineurs, de vos céramistes, de vos brodeurs, de vos distillateurs d'essences rares, même de vos cuisiniers. L'Orient hanta le sommeil de la France incontestablement.

Un engouement si rapide devait nuire à la vérité. L'imagination supplée en effet trop vite à tout ce qu'on ignore. Cet Orient-là ne résiste guère à la critique. Maintenant, nos érudits en retiendraient bien peu de chose. Pourtant, nous devons être reconnaissants à ceux qui le créèrent — même aussi clinquant, aussi faux, aussi ridicule parfois — à cause de leur bel élan d'amour spontané. Si nous sourions en lisant leurs œuvres, sourions toujours d'une façon discrète, sans moquerie, avec attendrissement même. Ces hommes furent nos maîtres. Ils furent nos initiateurs. Sans leurs mensonges — mensonges inconscients d'ailleurs — aimerions-nous maintenant la vérité et comme nous l'aimons?

Orient sentimental des romances, Orient des princes jaloux, des captives nostalgiques, des belles odalisques qui balancent leurs rêveries dans des hammams et dans des palanquins, Orient des fleurs, Orient des pierreries, Orient des oiseaux, Orient des glaives aussi et des lacets de soie — car n'oublions pas qu'il fallait à nos romantiques des histoires bien sombres, des drames mystérieux et sauglants — Orient des haïres invraisemblables, des prisons, des philtres, des plaintes et des caresses, Orient plein de baisers et d'agonies... qu'importe, si tout cela n'est plus qu'un fatras d'histoires vides.

Ces histoires-là, elles ont bercé notre jeunesse. Quand Victor Hugo paraphrasait de si étrange façon pourtant la *Marche turque*, nous avons frémi d'un frisson véritable. Nous avons chanté avec lui la *Chanson des Pirates* et contemplé sur son escarpolette *Sarah la baigneuse*.

Aujourd'hui, tout cela nous donne un peu l'impression que de nos jours, dans un autre ordre d'idées, de vieux bibelots fragiles, naïfs et délicieux, où le passé exprima son rêve d'élégance.

Ces choses ne correspondent à aucune réalité. Elles sont comme les fantômes d'un monde de féerie; pourtant nous aimons à les caresser des yeux parce qu'en elles repose un peu de l'idéal de nos pères. Leur charme est tel que nous pensons parfois leur prêter une âme. Ainsi vécut l'âme orientale du romantisme; ainsi, vivante encore et quand même, de la vie des légendes, de la vie des contes, elle est digne de tout notre respect et de toutes nos affections, parce que l'amour qui la créa fut un amour désintéressé, un amour juvénile.

Il ne faudrait point croire cependant que rien ne légitimait un intérêt si soudain. A quiconque oserait le prétendre, nous pourrions conseiller la lecture d'une page définitive où la question est posée et résolue par Victor Hugo lui-même. Cette page, c'est la préface des *Orientales*. Entre autres choses nous y voyons ceci:

« Soit comme image, soit comme pensée, l'Orient est devenu, pour les intelligences autant que pour les imaginations, une sorte de préoccupation générale à laquelle l'auteur de ce livre a obéi peut-être à son insu. Les couleurs orientales sont venues, comme d'elles-mêmes, emprendre toutes ses pensées, toutes ses rêveries; et ses pensées et ses rêveries se sont trouvées tour à tour, presque sans l'avoir voulu, hébraïques, turques, grecques, persanes, arabes, espagnoles même, car l'Espagne est encore l'Orient; l'Espagne est à demi-africaine comme l'Afrique est à demi-asiatique.

« Lui s'est laissé faire à cette poésie qui lui venait. Bonne ou mauvaise, il l'a acceptée et en a été heureux. D'ailleurs, il avait toujours eu une vive sympathie de poète — qu'on lui pardonne d'usurper un moment ce titre — pour le monde oriental. Il lui semblait y voir briller de loin une haute poésie. C'est une source à laquelle il désirait depuis longtemps se désaltérer. Là, en effet, tout est grand, riche, fécond, comme dans le moyen âge, cette autre mer de poésie. Et puisqu'il est amené à le dire ici en passant, pourquoi ne le dirait-il pas? Il lui semble que jusqu'ici on a beaucoup trop vu l'époque moderne dans le siècle de Louis XIV et l'antiquité dans Rome et la Grèce; ne verrait-on pas plus haut et plus loin, en étudiant l'ère moderne dans le moyen âge et l'antiquité dans l'Orient?

« Au reste, pour les empires comme pour les littératures, avant peu, peut-être, l'Orient est appelé à jouer un rôle dans l'Occident. Déjà la mémorable guerre de Grèce avait fait se retourner tous les peuples de ce côté. Voici maintenant que l'équilibre de l'Europe paraît prêt à se rompre; le statu quo européen, déjà vermoulu et lézardé, craque du côté de Constantinople. Tout le continent penche à l'Orient. Nous verrons de grandes choses. La vieille barbarie asiatique n'est peut-être pas aussi dépourvue d'hommes supérieurs que notre civilisation le veut croire. Il faut se rappeler que c'est elle qui a produit le seul colosse que ce siècle puisse mettre en regard de Bonaparte, si toutefois Bonaparte peut avoir un pendant; cet homme de génie, turc et tartare à la vérité, c'est Ali-Pacha, qui est à Napoléon ce que le tigre est au lion, le vautour à l'aigle. »

Cette préface fut écrite en 1829. N'en admirerez-vous pas les idées généreuses et le ton presque prophétique?

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

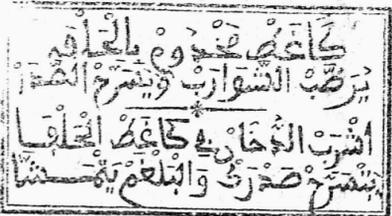
REVUE TUNISIENNE

fondée en 1894 par l'Institut de Carthage Association tunisienne des Lettres, Sciences et Arts Parait tous les deux mois Au Secrétariat général de l'Institut, Tunis Hôtel des Sociétés françaises

SOMMAIRE du numéro de mai 1910

- Historique de la découverte des phosphates sédimentaires dans le nord de l'Afrique: PHILIPPE THOMAS. Découverte d'une vaste grotte au djebel Serdj: HAGELSTEIN. La frontière tuniso-tripolitaine: Commandant DELVAL. Les ruines des environs de Redeyef et de Moularès (Sud-Tunisien): ROUX. Sur un passage de Pline l'Ancien: EUGÈNE VASSEL. Fouilles effectuées, en 1909, dans l'amphithéâtre d'El-Djem: D^r CARTON. Gabès rivale de Biskra: MENOULLARD. La région des Ksour du Sud-Oranais (suite): F. GENDRE. Inscriptions chrétiennes de Carthage 1906-1907 (suite): A.-L. DELATRE. Les inscriptions de Thugga; textes privés (suite): POMSSOT. Le préhistorique africain: EUGÈNE VASSEL. Septième chronique archéologique nord-africaine (année 1908-1909): D^r CARTON. Relevé des observations météorologiques, janvier-février 1910. (Station centrale): GENETTES. Chronique de l'Institut.

Occasion. — A VENDRE, Grand Dictionnaire Larive et Fleury (3 vol. illustrés). — S'adresser chez Spitéri, libraire, 1, rue de Rome.



MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE

غابة الخلد بعوات وهران



Supérieur à tous les autres Papiers à CIGARETTES CONNUS

PUR ALFA 100 FEUILLES

ALGERIAN HALFA S'PAPER

SUPERIOR-QUALITY

Ce Papier fabriqué en Angleterre avec l'Alfa de la Province d'Oran est hygiénique, il ne dessèche pas la langue et ne fatigue pas la Poitrine

Pour toutes commandes, s'adresser soit à l'Union Commerciale, rue de l'Agha, soit à MM. Zaouche et Ramella, 24, avenue de France, Tunis.

Le gérant: AIME LAPORTE Tunis — Im. Rasida, 5 rue Saint-Charles

Minoterie du Belvédère

A. ZAOUCHE & RAMELLA

BUREAUX: 24, avenue de France — TUNIS

Vente de Semoules & Farines

Achat de Blé toute l'année

SPÉCIALITÉS NASSOUHI

DE RÉPUTATION UNIVERSELLE

ayant obtenu de nombreuses médailles d'or et d'argent; turques, anglaises, françaises, italiennes, espagnoles, belges, etc.

- Capsules "Nassouhi" contre la blennorrhagie aiguë et chronique..... 3 75
- Elixir "Nassouhi" tonique, contre les douleurs des menstrues..... 3 »
- Pilules "Nassouhi" stomaciques, toniques et reconstituantes..... 3 »
- Rhumatismol, souverain contre les douleurs rhumatismales..... 3 »
- Sirop Iodo-tonique, phosphaté pour les enfants lymphatiques et rachitiques..... 2 50
- Eau Rajeunissante, enlève les taches de la peau, guérit les engelures et adoucit la peau..... 2 50
- Huile des cheveux, fortifie le cuir chevelu et empêche la chute des cheveux..... 2 50
- Elixir Salsepareille composé, contre la syphilis et l'asthme..... 2 50
- Cachets stomaciques contre les digestions difficiles..... 2 »
- Goudron balsamique contre les maladies de la poitrine..... 1 50
- Pilules laxatives, contre la constipation..... 1 25
- Pilules pectorales, calment la toux et facilitent l'expectoration..... 1 25
- Eau dentifrice, contre la carie et les douleurs dentaires..... 1 25
- Poudre épilatoire..... 1 25
- Collyre "Nassouhi" pour les maladies des yeux..... 0 75
- Capsules "Parisiennes aphrodisiaques"..... 5 »

Dépôt général: DELLO STROLOGO, rue Saint-Charles, 15, et dans toutes les pharmacies de Tunis.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Plâtres blanc et gris
Briques à 3 et à 6-trous
Briques pleines
Chaux et Ciments
Tuiles

MERLATON

avenue de Carthage, 28

A TUNIS

Papiers goudronnés
Carreaux en ciment
et faïence
Briques en Mâchefer
Bornes — Bois

DENRÉES COLONIALES

Gros & Demi-Gros

Mohamed et Ahmed Amor Cammoun

A SOUSSE ET A Sfax

Importation, Consignation, Commission

EXPORTATION

de tous les produits tunisiens

MAISON DE CONFIANCE

"L'UNION COMMERCIALE"

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Rue de l'Agha, 8 — TUNIS

TRAVAUX TYPOGRAPHIQUES

EN TOUS GENRES

Caractères Arabes pour livres et affiches

Caractères Grecs et caractères Hébreux

Journaux

Labeurs

Catalogues

Lettres de Mariage

Affiches

Mandats

SOCIÉTÉ ANONYME

L'IMPRIMERIE RAPIDE

DE TUNIS

Au Capital de 250.000 Fr.

Rue Saint-Charles, 5

Maison fondée en 1888

dans son Immeuble

Spécialité de Travaux en "Modern Style"

Factures

Enveloppes

Chèques

Têtes de Lettres

Etiquettes

Etc., etc.

"LE MONDE"

C^o Française d'Assurances à Primes fixes contre l'INCENDIE et sur la VIE

Siège social : PARIS, 16, rue Le Peletier

CAPITAL ET FONDS DE GARANTIE : 90 MILLIONS de francs

VIE Assurances en cas de décès, mixtes simples et combinées. — Assurances à terme fixe, dotales et en cas de vie. — Rentes viagères et nouvelles combinaisons très avantageuses.

INCENDIE Assurances d'immeubles, marchandises, mobiliers, fermes et récoltes. — Assurances contre la foudre et l'explosion des appareils à vapeur, contre le recours des propriétaires locataires et voisins.

Les polices de la Compagnie "LE MONDE" sont agréées par le Crédit foncier de France et par l'Etat Français

RENSEIGNEMENTS et TARIFS gratuits chez M. G. ATTIA, directeur particulier et inspecteur à Tunis, Passage de Paris, n° 5 (par l'avenue de Paris), et chez les agents régionaux :

M. A. LABALLE, à Bizerte; M. A. DANINOS, à Soussse; M. A. DARNON, à Sfax; M. S. ENR. QUEZ, à Béja; M. CÉSAR ENRIQUEZ, au Kef; M. V. d'ELIE SCRTOUN, à Mahdia; M. IS. SAADA, à Gabès; M. LOON HANOUN, à Souk-el-Arba; M. J. SORIA, à Tabarca; M. M. E.-N. et V. BENMOUSSA, à Medjez-el-Bab.

MACHINES PARLANTES PERFECTIONNÉES

Disques "EDEM" double face

PUISSANCE — SONORITÉ — CLARTÉ

Répertoire français, arabe, égyptien, algérien et tunisien

FALLA NATAF & FRÈRES

seuls concessionnaires

TUNIS — 5, rue de Rome, 5 — TUNIS

Prix de fant toute concurrence — Catalogue franco



Renseignements généraux

Ligne de Tunis à Bône et la vallée de la Medjerda

ALLER				RETOUR			
m.	s.	m.	s.	m.	s.	m.	s.
Tunis	6 34	7 25	5 15	1 17	4 19	7 20	8 27
La Bardo	6 43	7 34	5 24	1 26	4 28	7 29	8 36
Manouba	6 48	7 39	5 29	1 35	4 37	7 38	8 45
Djedeida	7 02	7 53	5 43	1 49	4 51	7 52	8 59
Tebourba	8 18	9 09	6 59	3 05	6 07	9 08	10 15
Bordj-Toum	9 07	9 58	7 48	3 54	6 52	9 53	11 00
Medjez-el-Bab	10 15	11 06	8 56	5 02	8 00	11 01	12 08
Pont-de-Trajan	11 35	12 26	10 15	6 21	9 19	12 20	13 27
Souk-el-Arba	12 47	13 38	11 27	7 33	10 31	13 32	14 39
Ghardimaou	2 24	3 15	1 04	8 39	11 37	2 38	3 45
Duvivier	4 19	5 10	3 00	10 52	13 50	4 51	5 58
Bône	5 49	6 40	4 30	12 22	15 20	6 21	7 28

Ligne de Tunis à Bizerte

ALLER				RETOUR			
m.	s.	m.	s.	m.	s.	m.	s.
Tunis	8 34	11 55	4 19	7 20	8 27	11 28	14 29
La Bardo	8 43	12 06	4 30	7 31	8 38	11 39	14 40
Manouba	8 48	12 16	4 36	7 36	8 43	11 44	14 45
Djedeida	7 12	12 51	5 05	8 06	9 13	12 14	15 15
Mateur	8 14	2 28	8 24	8 59	9 24	12 25	15 26
Bizerte	9 08	3 47	7 31	9 48	10 23	13 24	16 25

Ligne de Tunis à Soussse

ALLER				RETOUR			
m.	s.	m.	s.	m.	s.	m.	s.
Tunis	7 30	8 21	6 11	9 12	10 19	8 20	9 27
Djebel-Djelloud	7 39	8 30	6 20	9 21	10 28	8 29	9 36
Mégrine	7 48	8 39	6 29	9 30	10 37	8 38	9 45
Maxula-Radès	7 57	8 48	6 38	9 39	10 46	8 47	9 54
Saint-Germain	8 06	8 57	6 47	9 48	10 55	8 56	10 03
Hammam-Lif	8 15	9 06	6 56	9 57	11 04	9 05	10 12
Fondouk-Djedid	8 24	9 15	7 05	10 06	11 13	9 14	10 21
Grombella	8 33	9 24	7 14	10 15	11 22	9 23	10 30
Bir-bou-Rekba	8 42	9 33	7 23	10 24	11 31	9 32	10 39
Znaïville	8 51	9 42	7 32	10 33	11 40	9 41	10 48
Soussse	9 00	9 51	7 41	10 42	11 49	9 50	10 57

Tunis — Bir-bou-Rekba — Nabeul

ALLER				RETOUR			
m.	s.	m.	s.	m.	s.	m.	s.
Tunis	7 30	8 21	6 11	9 12	10 19	8 20	9 27
Bir-bou-Rekba	8 55	4 20	7 45	10 56	6 25	9 06	4 06
Hamamet	9 24	4 49	8 14	11 25	6 54	9 35	4 34
Nabeul	9 51	5 16	8 41	12 02	7 21	10 02	4 61

Ligne de Tunis à Kalaa-Djerda

ALLER				RETOUR			
m.	s.	m.	s.	m.	s.	m.	s.
Tunis	6 15	2 03	5 33	9 10	3 30	5 16	8 37
Djebel-Djelloud	6 25	2 12	5 43	9 20	3 39	5 25	8 46
Bir-Kassa (halte)	6 35	2 22	5 53	9 30	3 48	5 34	8 55
Les Nassen	6 45	2 31	6 03	9 40	3 57	5 43	9 04
Oudna	7 01	2 47	6 19	10 06	4 13	6 00	9 21
Cheylus (Djebel-Oust)	7 26	3 12	6 44	10 31	4 38	6 25	9 46
Smindja (bifurcation)	7 58	3 44	7 18	11 03	5 10	6 57	10 18
El-Aouja (arrêt)	8 10	4 06	7 30	11 15	5 22	7 09	10 30
Pont-de-Fahs	8 35	4 31	7 51	11 40	5 47	7 34	10 55
Tarf-Ech-Chena (halte)	9 03	5 09	8 20	12 06	6 15	8 02	11 17
Bou-Arada	9 23	5 29	8 40	12 27	6 35	8 22	11 38
Sidi-Ayed (halte)	10 24	6 30	9 41	13 28	7 36	9 23	12 39
Gafour (halte)	11 06	7 11	10 22	14 10	8 18	10 05	13 21
El-Akhout (halte)	12 31	8 36	11 47	15 35	9 43	11 30	14 46
Sidi-bou-Rouis	12 19	8 24	11 35	15 23	9 31	11 18	14 34
Le Sers	12 58	9 03	12 14	16 02	10 10	11 55	15 13
Les Salines (bifurc.)	1 14	9 19	12 35	16 18	10 26	12 11	15 29
Les Zouarines (halte)	1 35	9 40	12 56	16 39	10 47	12 32	15 50
Aln-Mesria	2 30	10 35	13 51	17 34	11 42	13 27	16 45
Ebba-Ksour	3 10	11 15	14 31	18 14	12 22	14 07	17 25
Aln-Mesria (arrêt)	3 40	11 45	15 01	18 44	12 52	14 37	17 55
Aln-Mesria (bifurc.)	4 10	12 15	15 31	19 14	13 22	15 07	18 25
Aln-Mesria (arrêt)	4 40	12 45	16 01	19 44	13 52	15 37	18 55
Aln-Mesria (bifurc.)	5 10	13 15	16 31	20 14	14 22	16 07	19 25
Aln-Mesria (arrêt)	5 40	13 45	17 01	20 44	14 52	16 37	19 55
Aln-Mesria (bifurc.)	6 10	14 15	17 31	21 14	15 22	17 07	20 25
Aln-Mesria (arrêt)	6 40	14 45	18 01	21 44	15 52	17 37	20 55
Aln-Mesria (bifurc.)	7 10	15 15	18 31	22 14	16 22	18 07	21 25
Aln-Mesria (arrêt)	7 40	15 45	19 01	22 44	16 52	18 37	21 55
Aln-Mesria (bifurc.)	8 10	16 15	19 31	23 14	17 22	19 07	22 25
Aln-Mesria (arrêt)	8 40	16 45	20 01	23 44	17 52	19 37	22 55
Aln-Mesria (bifurc.)	9 10	17 15	20 31	24 14	18 22	20 07	23 25
Aln-Mesria (arrêt)	9 40	17 45	21 01	24 44	18 52	20 37	23 55
Aln-Mesria (bifurc.)	10 10	18 15	21 31	25 14	19 22	21 07	24 25
Aln-Mesria (arrêt)	10 40	18 45	22 01	25 44	19 52	21 37	24 55
Aln-Mesria (bifurc.)	11 10	19 15	22 31	26 14	20 22	22 07	25 25
Aln-Mesria (arrêt)	11 40	19 45	23 01	26 44	20 52	22 37	25 55
Aln-Mesria (bifurc.)	12 10	20 15	23 31	27 14	21 22	23 07	26 25
Aln-Mesria (arrêt)	12 40	20 45	24 01	27 44	21 52	23 37	26 55
Aln-Mesria (bifurc.)	13 10	21 15	24 31	28 14	22 22	24 07	27 25
Aln-Mesria (arrêt)	13 40	21 45	25 01	28 44	22 52	24 37	27 55
Aln-Mesria (bifurc.)	14 10	22 15	25 31	29 14	23 22	25 07	28 25
Aln-Mesria (arrêt)	14 40	22 45	26 01	29 44	23 52	25 37	28 55
Aln-Mesria (bifurc.)	15 10	23 15	26 31	30 14	24 22	26 07	29 25
Aln-Mesria (arrêt)	15 40	23 45	27 01	30 44	24 52	26 37	29 55
Aln-Mesria (bifurc.)	16 10	24 15	27 31	31 14	25 22	27 07	30 25
Aln-Mesria (arrêt)	16 40	24 45	28 01	31 44	25 52	27 37	30 55
Aln-Mesria (bifurc.)	17 10	25 15	28 31	32 14	26 22	28 07	31 25
Aln-Mesria (arrêt)	17 40	25 45	29 01	32 44	26 52	28 37	31 55
Aln-Mesria (bifurc.)	18 10	26 15	29 31	33 14	27 22	29 07	32 25
Aln-Mesria (arrêt)	18 40	26 45	30 01	33 44	27 52	29 37	32 55
Aln-Mesria (bifurc.)	19 10	27 15	30 31	34 14	28 22	30 07	33 25
Aln-Mesria (arrêt)	19 40	27 45	31 01	34 44	28 52	30 37	33 55
Aln-Mesria (bifurc.)	20 10	28 15	31 31	35 14	29 22	31 07	34 25
Aln-Mesria (arrêt)	20 40	28 45	32 01	35 44	29 52	31 37	34 55
Aln-Mesria (bifurc.)	21 10	29 15	32 31	36 14	30 22	32 07	35 25
Aln-Mesria (arrêt)	21 40	29 45	33 01	36 44	30 52	32 37	35 55
Aln-Mesria (bifurc.)	22 10	30 15	33 31	37 14	31 2		